



**FORMATION
ALTERGO**

La Journée du Collectif AU

Compte rendu de l'événement

2 mai 2019

Crédits

Révision et approbation

Elsa Lavigne – AlterGo, Directrice Générale

Rédaction

Marilou Ayotte – AlterGo, Agente de mobilisation, accessibilité universelle en loisir

Vincent P. Lefebvre – AlterGo, Chef d'équipe, expertise et accompagnement

Contribution au contenu

Marilyn Manceau – L'ILOT, Laboratoire Innovant Libre et Ouvert sur les Territoires, Cofondatrice et créatrice de synergie

Les participants du lancement du Collectif Accessibilité Universelle du 2 mai 2019

Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration de Centraide du Grand-Montréal.



Ce document a été conçu en respectant les principes d'accessibilité universelle des outils de communication.

Table des matières

Crédits.....	2
Table des matières.....	3
Mise en contexte.....	4
La journée du Collectif AU	5
Programmation du 2 mai 2019.....	6
Présentation des données des ateliers	7
1. Collectif AU : C'est quoi?.....	7
2. Atelier « Collectif AU : opportunités de collaboration ».....	10
3. Atelier « En mode prototypage du Collectif AU »	12
4. Idées variées pour l'avenir du Collectif AU.....	13

Mise en contexte

Le Collectif Accessibilité Universelle (AU) représente un espace collaboratif réunissant des acteurs qui travaillent à atteindre l'accessibilité universelle à l'échelle du grand Montréal. Cet incubateur d'innovation sociale permet à ses membres d'amplifier l'impact de leurs projets, en tirant profit de l'intelligence collective, et en bénéficiant d'une diversité de ressources et d'expertises. Adhérer au Collectif AU, c'est s'engager dans un mouvement mobilisateur qui vise à ce que l'accessibilité universelle soit.

Financé par Centraide, le Collectif AU est composé de personnes concernées par l'atteinte de l'accessibilité universelle. Il donne l'opportunité à ses membres de réaliser des projets nécessitant un travail collaboratif en mettant à leur disposition des formations, des séances de réseautage, des séances de travail en grand groupe, des comités d'experts prêts à les appuyer, et des connaissances d'un vaste réseau d'acteurs en AU de la grande région de Montréal.

Les moments de rencontres en grand groupe, organisés plusieurs fois par année, comptent parmi les moments forts de cette démarche. Ils permettent de faire vivre la communauté et d'échanger sur les projets, tout en profitant de la précieuse expertise des acteurs réunis.

Le 2 mai est la première des rencontres de la nouvelle phase du Collectif AU. Le document qui suit rapporte les éléments soulevés par les participants lors de cette journée remplie d'ateliers de travail collectif.

La journée du Collectif AU

La journée du 2 mai 2019 a permis à Formation AlterGo de réunir des représentants d'organismes intéressés à en apprendre plus sur le projet, ou à joindre la démarche. Ils ont pu constater les réflexions sur la nouvelle structure du Collectif AU, poursuivre les discussions entamées lors du GO – Pour un Grand Montréal accessible et participer à l'élaboration de la démarche pour les prochaines années.

Pour l'occasion, une trentaine de représentants d'organismes étaient présents au complexe sportif Claude-Robillard, dans le cadre du Défi sportif AlterGo.

L'organisme L'ILOT - Laboratoire Innovant, Libre et Ouvert sur les Territoires a contribué au succès de l'événement en participant à l'élaboration du contenu et à l'animation des ateliers collaboratifs de la journée.

La réalisation de cet événement a été rendue possible grâce à l'aide financière de Centraide du Grand Montréal.

Programmation du 2 mai 2019

- 9h00 | Mot de bienvenue et réseautage
- 9h30 | Cérémonie d'ouverture et haie d'honneur du Défi sportif AlterGo
- 11h00 | Collectif AU : Mise en contexte et intention
- Présentation du Schéma de transformation sociale, du changement de posture d'AlterGo et des raisons derrière la refonte du Collectif AU
- 11H20 | Collectif AU : C'est quoi?
- Retour sur les constats du GO, Pour un grand Montréal accessible 2019
 - Présentation du projet Collectif AU
- 11h50 | Activité d'appropriation et d'échange
- Partage de coups de cœur, défis anticipés et idées en lien avec l'émergence du Collectif AU
- 13h30 | Atelier « Collectif AU : opportunités de collaboration »
- Activité en 3 sous-groupes sur les thématiques suivantes;
 - Gouvernance du Collectif AU
 - Développement d'un langage commun
 - Piste d'action pour le développement en AU pour les enfants avec des besoins particuliers
- 15h00 | Atelier « En mode prototypage du Collectif AU »
- Proposition sur la structure pour la première année du projet

Présentation des données des ateliers

Pendant la présentation de la nouvelle structure du Collectif AU, les participants ont été invités à remplir une feuille d'écoute active avec les coups de cœur, les défis qu'ils entrevoyaient et les idées que la présentation leur inspirait, pour ensuite les partager en grand groupe. Voici les données qui ont été tirées de cet exercice.

1. Collectif AU : C'est quoi?

Les Coups de cœur

Collaborations :

- Travailler ensemble autour de projets communs ;
- Avoir une équipe leadership.

Langage commun :

- Définition commune de l'AU ? Quelle excellente question ;
- À l'ère de la mobilisation, il est important d'en parler au fur et à mesure et ne pas attendre d'avoir quelque chose d'enrobé ;
- L'AU est l'accessibilité de tous, tous peuvent se retrouver dans cette définition.

Ressources financières et matérielles :

- Notion de financement collectif ;
- Ressource pour le collectif AU ;
- GO au 2 ans.

Sensibilisation :

- Ouverture de la société ;
- Sensibiliser les gens à l'accessibilité universelle ;
- Sport, loisir et culture ;
- Aller plus loin que le sport/loisir/culture ;
- Exemple visuel.

Les Idées

Développement d'un langage commun :

- Revoir définition AU (simple) ;
- Formuler une définition AU ;
- Définir ;
- L'AU est un concept qui résonne lorsqu'on parle de personnes handicapées. Le concept n'inclut pas tous, il faut insister sur ce fait ;
- Comment va-t-on réussir à fédérer ? ;
- Faire des consultations.

Gouvernance :

- Travailler sur une mesure d'encadrement de gouvernance ;
- Une idée commune avec des mises en œuvre différenciées ;
- Structure de gouvernance claire.

Plan d'action collectif :

- Plan d'action commun – prioriser les actions ;
- Sous-comité selon les priorités ;
- Financement partagé/commun ;
- Impliquer le collectif AU dans l'organisation du GO.

Élus et acteurs municipaux :

- N'oubliez pas les municipalités et villes qui ne sont pas Montréal ;
- Il faut aller vers le politique.

Autres :

- Utiliser l'humour : capsules ROPPHL, capsules AMI-Télé ;
- Il ne faut rien prendre pour acquis ;
- Tout bouge et tout est toujours à recommencer.

Les Défis

Adopter une nouvelle posture : La collaboration

- (Vision négative) ;
- Changer l'approche : valoriser les efforts, parler en bien de la clientèle ;
- Complicité du grand public ;
- Compréhension de la démarche : Wow! Collectif AU. Groupe VIP on ne veut pas ça ;
- Être prêt à faire un minimum de recul pour faire une bonne démarche d'introspection ;
- Que les organismes soient ouverts, le fait d'avoir des enjeux semblables. Il faut arriver à collaborer sans se sentir menacé ;
- Mise en commun mandat ;
- Leadership partagé ;
- Accepter de travailler en collaboration ;
- Le bien commun et non pour une organisation (causes communes).

Développement d'un langage commun :

- Développer un langage commun : de quoi on parle ? AU profite à qui – Collectif AU ;
- Il faut que l'AU résonne pour tous et soit compris de tous ;
- Rayonnement au-delà de notre milieu ;
- Parler d'une même voix, s'appuyer mutuellement.

Autre :

- Transport (à tous les niveaux).

2. Atelier « Collectif AU : opportunités de collaboration »

Lors de cet atelier, les participants ont discuté des possibilités de collaboration autour de 3 enjeux prédéfinis. La première équipe a abordé le thème de la gouvernance au sein du projet. La deuxième a exploré les difficultés et les avantages de la création d'un discours commun. Puisqu'une possibilité de financement pour la réalisation d'un projet sur le développement en AU pour les enfants avec des besoins particuliers était présente, la dernière équipe s'est attardée à développer les pistes d'action pour ce projet. Les réflexions des participants se retrouvent dans cette section.

La gouvernance du Collectif AU

- L'idée de la formation d'un comité adviseur, ou consultatif, a été soulevée à plusieurs reprises, comme étant nécessaire au bon développement et au bon fonctionnement de la démarche. Plusieurs manières sont possibles pour former ce comité :
 - des représentants de chaque comité de projet ;
 - des représentants d'organismes élus par le Collectif AU ;
 - des représentants de plusieurs milieux ;
 - des partenaires financiers et élus ;
 - des gens externes à la démarche et au communautaire
 - ou un mélange de toutes ces suggestions.
- Les membres du Collectif AU désirent adopter une posture de collaboration et expérimenter des pratiques novatrices au niveau de la co-construction de la vision et de la gouvernance du collectif.
- L'idée de demander une signature de contrat aux participants ou de définir une sorte d'engagement envers le Collectif AU a aussi été discutée.
- La réalisation d'une cartographie du milieu avec les connaissances des membres a été mentionnée par rapport au processus d'instauration de gouvernance.

Développement d'un langage commun

- Plusieurs représentants semblent concernés par la difficulté des acteurs du milieu à s'entendre sur un langage commun ce qui augmente la difficulté de porter un message clair hors du réseau.
- Les membres du Collectif AU souhaitent développer un langage commun autour du concept de l'accessibilité universelle au cours de la prochaine année pour :
 - Faciliter sa compréhension auprès des publics cibles ;
 - Prendre conscience de ses limites et pour ;
 - Amplifier son rayonnement au-delà du milieu.

Piste d'action pour le développement en AU pour les enfants avec des besoins particuliers

- L'équipe a mentionné que les loisirs arrivent en dernier pour la plupart des familles d'enfants ayant des besoins particuliers. Selon les participants, les loisirs devraient être vus comme des lieux où les parents rencontrent moins d'obstacles que dans leur parcours de vie quotidien ;
- Les organismes devraient se concerter pour élaborer des moyens de sensibilisation, de formation et d'accompagnement communs ;
- Les organismes, les camps de jour, les municipalités et les ordres professionnels ont besoin d'être sensibilisés et formés ;
- Les parents ont besoin d'être informés sur leurs droits ;
- L'idée de créer un comité conjoint Saputo / Chagnon a été envisagée ;
- L'importance de collaborer dans le milieu en partageant les ressources, les connaissances, les expertises pour avoir un plus grand impact.

3. Atelier « En mode prototypage du Collectif AU »

Pour cette dernière activité de la journée, les membres présents ont travaillé en sous-groupe sur une proposition d'une structure du Collectif AU pour la première année.

Proposition des équipes

- Une équipe a soulevé l'idée de recueillir, à l'aide d'un sondage, de l'information auprès des collaborateurs pour définir les mots-clés porteurs et les grands thèmes pour préparer la prochaine rencontre du Collectif AU en automne. Lors de cette rencontre, les sujets de gouvernance, d'objectifs du Collectif seraient abordés et la mise en place de comités pour les projets serait entamée ;
- Une équipe a proposé la création d'un comité d'instance décisionnelle formé d'un représentant de chaque équipe de projet pour déterminer la mission, vision et objectif du Collectif AU. Par la suite, 5 comités de base seraient entérinés pour débiter les projets collaboratifs. Une procédure d'élections et de vote permettrait la création d'un comité consultant ;
- La troisième équipe suggère que les priorités sont l'élaboration de la mission, de la vision, des priorités du Collectif et de l'établissement d'un cadre de gouvernance grâce à un système d'élection. La constitution de comités de projets suivrait avec un lancement officiel dans les médias et/ou auprès des élus. L'équipe souhaiterait que le collectif crée éventuellement une définition officielle de l'AU et un discours commun, le tout lors d'un Lac à l'épaule.

En général :

- Pour certains, la collaboration comporte des défis qu'il faut prendre en considération lors de l'élaboration de la démarche du Collectif AU. Il faut changer la vision négative de la collaboration en se concentrant sur ses avantages. Une collaboration pourrait permettre de travailler sur des enjeux communs, de valoriser les exploits du milieu, de partager le leadership et de miser sur des objectifs communs ;
- Ils aimeraient qu'à la prochaine rencontre du Collectif AU, une vision, une mission ainsi que des stratégies et des objectifs précis soient établis ;
- Les membres souhaitent être impliqués et concertés tout au long de la réalisation de la démarche du Collectif AU ;
- Ils désirent se mettre en action rapidement par l'entremise de projets concrets.

4. Idées variées pour l'avenir du Collectif AU

- Un groupe de travail a proposé de profiter du Technopôle du centre de réadaptation Marie Enfant comme lieu de rencontre ;
- Profiter de la journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2019), de la semaine de l'accessibilité universelle ou de semaine québécoise des personnes handicapées pour effectuer un lancement officiel et public du Collectif AU ;
- La création d'un logo pour l'accessibilité universelle.

Formation AlterGo

525, rue Dominion, Bureau 340
Montréal, Québec H3J 2B4

514-933-2739

www.altergo.ca
info@altergo.ca